



Fleurir avec des vivaces

Acheter des plantes pour les garder !

Ne plus voir les massifs comme un décor que l'on construit et déconstruit chaque année pour créer une animation mais comme un ensemble de végétaux qui, en s'installant, participent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

Pour la mise en place du massif

- Plantez plutôt à l'automne afin de permettre aux végétaux un bon ancrage et une bonne autonomie avant les chaleurs estivales.
- Choisissez les vivaces en fonction de la nature du sol, de l'exposition et du volume final des espèces plantées.
- Privilégiez les variétés rustiques et locales moins gourmandes en eau.
- Ne multipliez pas les essences : travaillez avec une gamme de couleurs, privilégiez des harmonies et variez les hauteurs.
- Composez votre massif en associant les vivaces avec des bulbes, des graminées, des arbustes voire des grimpantes : sélectionnez les pour leur architecture, leur floraison, leur port particulier...
- Intégrez des variétés ayant un attrait hivernal (bois coloré, feuilles persistantes, fruit...) pour un intérêt du massif toute l'année.

Les + techniques

- Voir l'achat de plantes comme un investissement dans le temps
- Passer du temps pour créer le massif une seule fois
- Avoir des végétaux qui vont véritablement s'installer et prendre des dimensions intéressantes à l'échelle du massif
- Pouvoir, au bout de quelques années, diviser les touffes de vivaces et les multiplier pour planter de nouveaux massifs



Les + communication

- Plus de vie dans le sol du massif (micro-faune) en comparaison d'un sol mis à nu chaque année
- Des variétés qui peuvent être très mellifères et nectarifères butinées par les insectes
- Économies d'eau par la réduction de l'arrosage

Pour l'entretien de votre massif

- Utilisez un paillage organique meuble (bois broyé, paille...) pour diminuer l'évaporation du sol et limiter l'arrosage tout en permettant l'installation et le développement des vivaces.
- Laissez la flore sauvage s'installer dans les interstices, en contrôlant les plantes invasives (en particulier le liseron).
- Au bout de 3 à 4 ans, divisez les touffes à l'automne et investissez de nouveaux massifs avec ces fragments.

Exemples de vivaces : *Delphinium pacific*, *Vitex agnus*, *Tradescantia virginiana*, *Géranium*



Pour aller plus loin

Profitez de la flore spontanée : observez la richesse des fleurs qui spontanément se développent dans vos communes sur les bords de champs (ombellifères, coquelicots, bleuets, trèfles...) et laissez les pousser !

Apprivoisez les fleurs sauvages : dans certains cas, plutôt que d'acheter des plants de vivaces, il est même possible d'aller prélever des fleurs qui poussent dans les abords du village pour les réintroduire dans le centre bourg.

Pour avoir plus d'informations :

Vous pouvez contacter le CAUE79 : caue@caue79.fr
ou vous rendre sur le site Internet : www.caue79.fr



Végétaliser le cimetière

Arrêter de traiter ou de biner !

Il s'agit de ne plus voir l'herbe ou le végétal du cimetière comme un élément « sale » mais comme un élément participant à la qualité du lieu, facilitant le travail d'entretien et en lien avec le paysage environnant.

Conseils, remarques et précautions

- Allez rencontrer des élus et des techniciens ayant déjà mis en place cette gestion alternative.
- Expérimentez des semis sur des espaces restreints du cimetière avec différents mélanges de graminées.
- Utilisez des graminées naines ou à pousse lente (ex. Fétuque ovine).
- Introduisez quelques variétés favorables à la biodiversité.
- Réalisez des fiches des différents essais et suivez-les sur une année.
- Travaillez le plus possible avec le matériau existant : essayez par exemple de semer directement dans les gravillons.

L'expérimentation doit être accompagnée d'une communication vers les habitants : expliquez la démarche, décrivez les expériences en cours et faites un retour sur ce qui fonctionne mais aussi ce qui a échoué. Cette communication est essentielle pour sensibiliser et avoir le soutien des habitants.



Les + techniques

- Protéger votre santé et celle des usagers pour les cimetières encore traités
- Réduire le temps passé à entretenir le cimetière
- Stopper les tâches fastidieuses de désherbage à la main et les risques de Troubles Musculo-squelettiques
- Expérimenter et élargir votre pratique pour trouver la solution la plus adaptée à votre commune

Les + communication

- Amélioration de la qualité environnementale des sols et des eaux de ruissellement
- Suppression des problèmes de ravinement éventuels lorsque le cimetière présente de la pente
- Préservation du cadre de vie, lien avec le paysage environnant

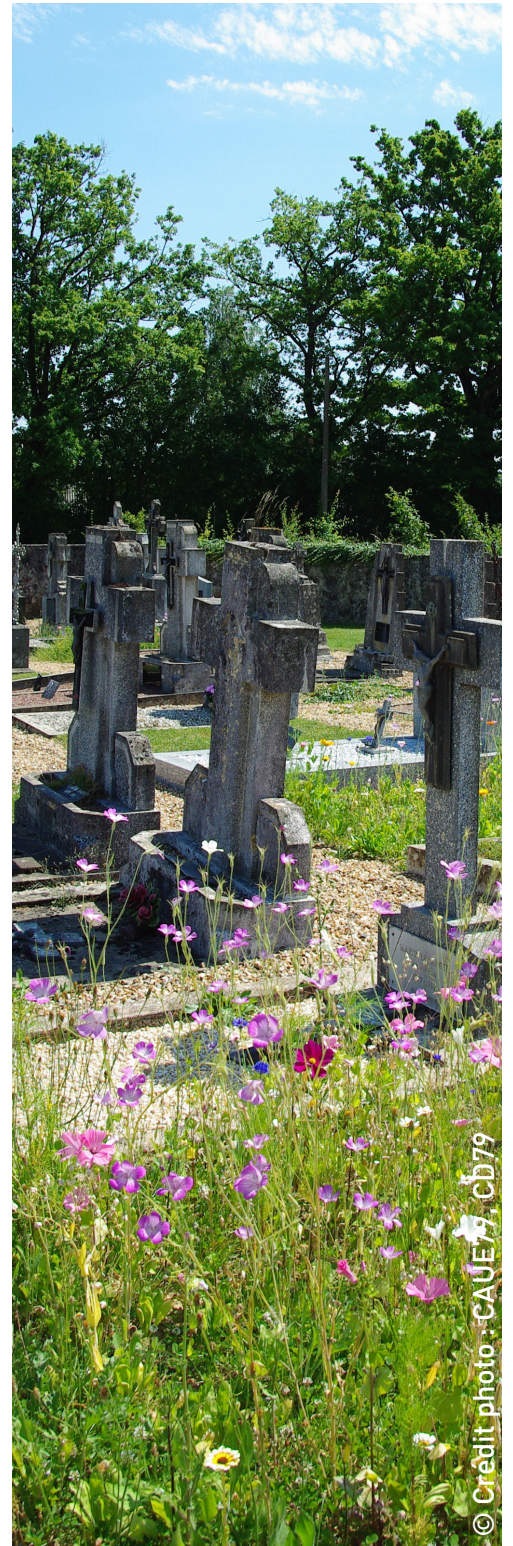
Dans les inter-tombes

Adaptez la solution à l'espace disponible : semis identique au reste du cimetière si le passage d'une tondeuse est possible ou plantation d'espèces vivaces couvre-sol ne nécessitant pas d'entretien lorsque l'espace est restreint (ex. thymus).

Les allées du cimetière

- Lorsque le cheminement est minéral, laissez une bordure végétalisée de part et d'autre de sorte à souligner le cheminement et à adoucir la transition avec les sépultures.
- Végétalisez complètement les allées si la portance du sol permet de supporter le passage d'engins.

Exemple du cimetière de Belleville (79)



Pour aller plus loin

- Conservez certaines fleurs spontanées et/ou réutilisez les plantes jetées par les usagers du cimetière.
 - Fleurissez les pieds des murs d'enceinte du cimetière.
 - Créez des carrés d'espaces bouquetiers, c'est-à-dire des carrés où les usagers du cimetière peuvent venir cueillir des fleurs et en faire des bouquets pour fleurir les tombes.
- Pour un aménagement plus qualitatif, faites appel à un concepteur paysagiste qui portera un regard global sur le cimetière (zone de stationnement, entrée, clôtures...).

Pour avoir plus d'informations :

Vous pouvez contacter le CAUE79 : caue@caue79.fr
ou vous rendre sur le site Internet : www.caue79.fr



Végétaliser les pieds de murs

Semer plutôt que désherber !

Il s'agit d'investir par le végétal les linéaires importants de clôtures, de murets, de façades et de pignons des maisons pour fleurir et embellir simplement les rues du bourg tout en minimisant l'entretien.

Conseils, remarques et précautions

- Lorsque le trottoir le permet, respectez l'accessibilité des personnes à mobilité réduite en laissant 1,40 m de passage.
- Plantez à l'automne et/ou semez au printemps différents végétaux selon la profondeur et la largeur de la réservation disponible en tenant compte de l'exposition.
- Si vous semez, préférez des mélanges de graines adaptées au contexte local.
- Utilisez des végétaux résistants à la sécheresse, d'autant plus si l'espace disponible est restreint.
- Laissez la flore spontanée s'installer dans les espaces libres pour une plus grande richesse biologique et un meilleur apport aux insectes butineurs.



Les + techniques

- Réduire le temps passé à désherber les interstices, colonisés en permanence par de la végétation spontanée
- Stopper les tâches fastidieuses de désherbage manuel et les risques de Troubles Musculo-Squelettiques
- Embellir le bourg toute l'année avec un choix judicieux de plantes

Les + communication

- Valorisation des limites publiques / privées
- Régulation de l'hygrométrie du sol en pied de mur d'une construction traditionnelle
- Implication des habitants par leur participation à l'embellissement de la commune
- Présence de variétés qui peuvent être très mellifères

Un pied de mur ou un trottoir entier !

Dans de nombreux bourgs anciens, les rues sont étroites et les trottoirs existants peu larges et non accessibles. Il est alors possible d'envisager de transformer complètement un des deux trottoirs en une grande bande plantée ou simplement enherbée.

Exemples de pied de mur : communes de Tourtenay (79) avec un trottoir planté, Lhoumois (79) et Vouvant (85) avec des bandes enherbées fleuries par endroits



© Crédit photo : CAUE79 - CD79

Pour aller plus loin

Ayez recours à de simples bandes enherbées lorsque le contexte est plus rural.

Laissez la végétation s'installer spontanément : les espèces qui s'installent sont alors complètement adaptées aux conditions particulières du lieu et ne nécessitent quasiment aucun entretien.

Dès qu'une rue est réaménagée, pensez à prévoir une zone de réserve en pied de mur afin de faciliter l'implantation de la végétation.

Pour avoir plus d'informations :

Vous pouvez contacter le CAUE79 : caue@caue79.fr

ou vous rendre sur le site Internet : www.caue79.fr



Recourir à l'éco-pâturage

Pourquoi tondre si les animaux peuvent le faire ?

Il s'agit d'entretenir de manière écologique des espaces publics enherbés peu fréquentés, parfois impraticables, par le pâturage d'animaux herbivores tout en animant et en enrichissant biologiquement les sites.

Conseils, remarques et précautions

En tout premier lieu, lorsque la décision est prise de recourir à l'éco-pâturage, faites-vous accompagner par des personnes compétentes afin de définir : le type de bétail le mieux adapté, le nombre d'animaux nécessaire, la période de pâturage en fonction du ou des espace(s) à entretenir.

- Ayez recours à des races rustiques : ces animaux sont en général plus résistants aux maladies et aux parasites et plus à même de vivre dans des conditions difficiles.

- Pensez à l'ensemble des espaces pouvant être entretenus : des pelouses (ou parties de pelouse lorsque celles-ci sont utilisées par les habitants), des prairies de fauche, des terrains en friche, des bords de route ou de cours d'eau, des vergers communaux, des espaces verts de quartiers pavillonnaires... et évaluez ceux qui peuvent être pâturés.



Les + techniques

- Diminuer le temps passé à la tonte d'espaces peu fréquentés
- Réduire les nuisances sonores et environnementales liées à l'entretien classique (pollution par les carburants, volume des déchets verts...)
- Économiser sur l'achat de matériel

Les + communication

- Animaux appréciés par les enfants et les habitants
- Hétérogénéité de végétation générée par le pâturage, les animaux préfèrent manger certaines plantes et exercent donc une sélection
- Élevage remis au cœur des paysages communaux
- Lutte contre des plantes invasives
- Contribution à la sauvegarde des races rustiques

Différentes formules sont possibles

- En régie : la commune gère tous les aspects du projet (achat du bétail, installation de clôtures, soin du bétail...).
- En faisant appel à un prestataire : soit une entreprise, soit un éleveur local (solution la moins coûteuse mais qui nécessite de conclure une convention précise avec lui afin de définir les rôles et responsabilités de chacun).

Une mutualisation de troupeaux à l'échelle intercommunale est également possible.

Exemple du troupeau de brebis et des aménagements éco-pâturés de Cerizay (79)



© Crédit photo : CAUE79 CD79

Pour aller plus loin

Sur la question du bétail : Etablissement Départemental de l'Élevage (EDE) - Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Ressources disponibles sur Internet :

- Projet d'éco-pâturage, CAUE85
- L'éco-pâturage, Pôle Wallon de Gestion Différenciée

Pour avoir plus d'informations :

Vous pouvez contacter le CAUE79 : caue@caue79.fr

ou vous rendre sur le site Internet : www.caue79.fr



Gérer les espaces enherbés

Gagner du temps, tondre moins souvent !

Laisser évoluer une pelouse en prairie présente de nombreux avantages sur le plan écologique et sur la qualité paysagère du site tout en permettant une diminution des interventions humaines pour leur entretien.

Conseils, remarques et précautions

- Faites l'inventaire des espaces que vous tondez régulièrement.
- Sur chacun de ces espaces, interrogez-vous sur la justification de ces tontes systématiques : ce lieu est particulièrement fréquenté par la population, il y a un enjeu de visibilité lié à la sécurité routière, l'espace doit être accessible ... Si aucune de ces justifications n'existe alors le mode de gestion peut évoluer !
- Privilégiez alors un entretien moins intensif et choisissez le niveau ou l'intensité de fauchage souhaité.
- Définissez au sein même de l'espace différents niveaux d'entretien pour le mettre en scène.
- Montrez aux habitants que vous intervenez : tondez les limites, une partie de l'espace ou réalisez des cheminements tondus...
- Expliquez leur la démarche et communiquez sur votre travail.

Les + techniques

- Diminuer le temps passé à tondre des espaces peu fréquentés
- Dégager du temps pour gérer les espaces qui nécessitent d'être plus soigneusement entretenus (en cœur de bourg par exemple)
- Jouer avec différentes hauteurs de végétation pour créer différentes ambiances
- Sensibiliser le grand public à l'environnement

Les + communication

- Préserver et enrichir la richesse faunistique et floristique des espaces enherbés
- Améliorer le cadre de vie des habitants en leur proposant une diversité d'ambiances et de paysages
- Faire entrer la nature dans la commune



Gestion différenciée à l'échelle de la commune

Il s'agit d'adopter une réflexion globale sur l'ensemble des espaces communaux nécessitant un entretien. Mettre en place une gestion différenciée consiste à adapter le mode de gestion d'un espace particulier en fonction de sa fréquentation, de son usage, de sa localisation ainsi que de sa richesse biologique potentielle.

Les espaces verts sont ainsi classés en plusieurs catégories allant des espaces de « prestige » avec un mode de gestion pouvant être plus horticole aux espaces naturels gérés de manière écologique.

Deux exemples différents de gestion des abords d'un plan d'eau



*Gestion intensive
non justifiée (photo
supérieure)*

*Gestion écologique
et végétation de bord
de rive à Sainte-
Soline (79)*



© Crédit photo : CAUE79, CD79

Pour aller plus loin

Guide méthodologique de la gestion différenciée : CAUE 85, consultable en ligne :
<https://www.caue85.com/?portfolio=guide-methodologique-gestion-differenciee-2>

Pour avoir plus d'informations :

Vous pouvez contacter le CAUE79 : caue@caue79.fr
ou vous rendre sur le site Internet : www.caue79.fr



Respecter les arbres et les arbustes

Gagner du temps, ne plus les tailler !

Dans la majorité des cas, les tailles pratiquées sur les arbres et les arbustes ne se justifient pas. Cette pratique relève d'une habitude qui malheureusement fragilise fortement les sujets et nuit au patrimoine paysager commun.

Sur le patrimoine arboré et arbustif existant

- Posez vous systématiquement la question de l'utilité de la taille pratiquée (danger pour les personnes, sécurité routière...).
- Ne coupez jamais de branches de diamètre supérieur à 5 cm.
- Réalisez une taille de formation lorsque les arbres sont jeunes.
- Faites travailler uniquement des élagueurs professionnels maîtrisant parfaitement les règles de l'art de la taille.
- Laissez repousser naturellement les arbres et les arbustes en vérifiant toutefois que la stabilité n'est pas remise en cause du fait des tailles passées.

Lorsqu'une intervention de taille lourde doit avoir lieu, il est nécessaire d'en analyser la cause : soit, l'essence de l'arbre planté n'est pas adaptée au site, soit le site n'aurait pas dû accueillir d'arbre (passage de réseaux aériens gênant le développement de l'arbre et la pousse des branches par exemple).



Les + techniques

- Arrêter les actions inutiles pour économiser de l'argent et gagner du temps.
- Réduire les nuisances sonores et environnementales liées à l'entretien (pollution par les carburants, volume des déchets verts...)
- Préserver et valoriser le patrimoine paysager de la commune
- Réserver ces opérations à des professionnels qualifiés

Les + communication

- Moins de maladies
- Participation au maintien de la biodiversité (l'espace intérieur d'une haie non taillé constitue par exemple un biotope spécifique pour des plantes et des animaux),
- Retour à des formes naturelles : moins de bourrelets et de plaies disgracieuses sur les troncs

La bonne essence au bon endroit !

Lorsqu'il s'agit de planter un arbre, un arbuste ou une haie, différents facteurs doivent être étudiés et pris en compte au préalable : l'architecture et la taille du végétal à maturité, le volume disponible pour le houppier et pour les racines, l'esthétique recherchée, le climat local (température, pluie, vent...), la nature du sol et du sous-sol (profondeur, texture, acidité, humidité...) et enfin, les activités à proximité et les usages recherchés (ombrage, fructification...).

Des exemples de tailles d'arbres bien différentes



Tailles sévères et inadaptées (photos supérieures)

Arbre non taillé à Melleran (79)



© Crédit photo : CAUE79, CD79

Pour aller plus loin

De nombreuses ressources disponibles sur Internet sur la taille des arbres :

Le site de la Société Française d'Arboriculture : www.sfa-asso.fr

CAUE33 : « Fiches pratiques - Une taille respectueuse de l'arbre »

Un site dédié réalisé par le CAUE77 : <http://www.arbres-caue77.org/>

CAUE85 : « L'arbre de nos bourgs - Carnet de santé »

Pour avoir plus d'informations :

Vous pouvez contacter le CAUE79 : caue@caue79.fr

ou vous rendre sur le site Internet : www.caue79.fr



Dé-bétonner les espaces publics

Retrouver de la nature dans les cœurs de bourg

Il s'agit de transformer des espaces publics minéralisés, tristes et imperméables en espaces publics souriants et végétalisés tout en intervenant de manière légère et en y consacrant peu de moyens.

Conseils, remarques et précautions

Ne pas dé-bétonner n'importe où, n'importe comment !

- Choisissez bien les lieux sur lesquels vous pouvez intervenir : ce peuvent être de petits espaces (des pieds d'arbres, des pieds de murs, un bout de carrefour, un terre-plein central...) ou des espaces plus importants (un giratoire, une place publique, un parvis de bâtiment public...).
- Ne creusez pas une multitude de petits trous les uns à côté des autres, préférez une large ouverture.
- Ne faites pas de formes ondulées qui souvent ne correspondent à rien, faites des lignes droites.
- Décompactez bien le sol avant d'envisager l'installation d'une quelconque végétation.
- Amendez ensuite le sol avec de la terre végétale.
- Plantez ou semez des vivaces si vous souhaitez un massif fleuri, sinon enherbez simplement.



Les + techniques

- Réaménager des espaces publics existants et souvent importants en terme de surface avec des coûts très bas
- Embellir le bourg toute l'année avec un choix judicieux de plantes
- S'informer, s'intéresser à une pratique innovante
- Participer directement à l'aménagement de l'espace

Les + communication

- Favoriser l'infiltration des eaux de pluie, économiser sur les réseaux et le traitement de l'eau
- Lutter contre les îlots de chaleur l'été en diminuant les surfaces de réverbération et favoriser le confort pour les habitants
- Travailler en concertation avec les habitants
- Renforcer / Créer de la biodiversité

Pour aller plus loin : mener un vrai projet d'aménagement

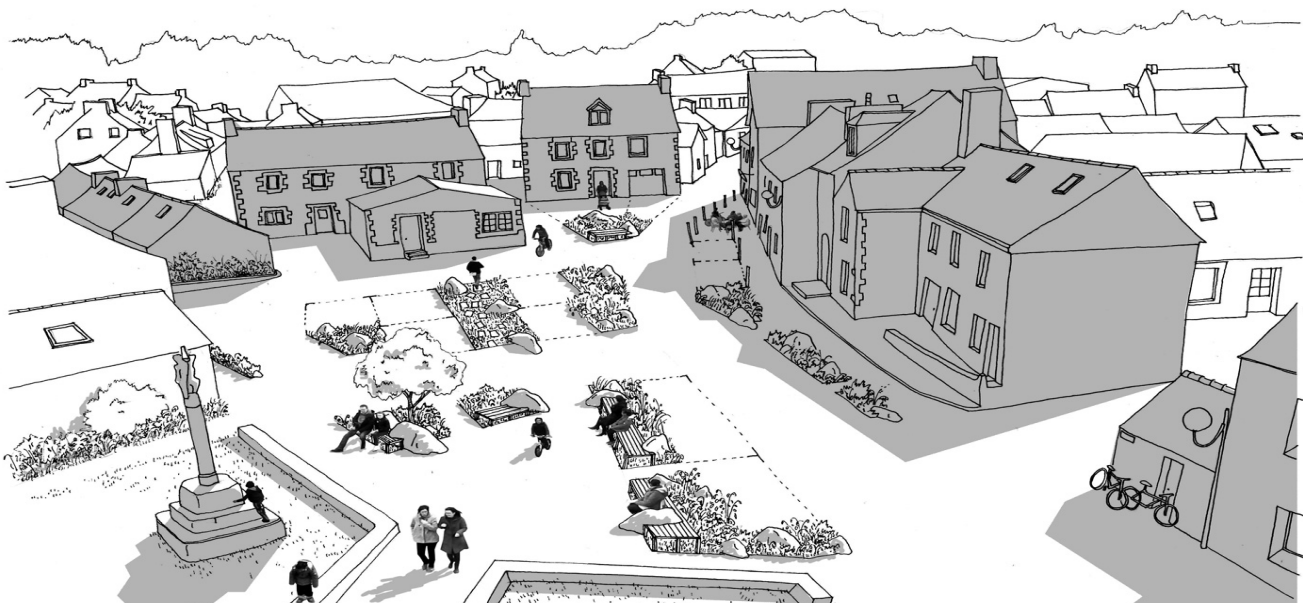
Cette manière de faire du projet d'aménagement n'est pas encore très répandue. Néanmoins, des collectifs d'architectes ou de paysagistes s'y intéressent et interviennent dans ce sens. Les valeurs mises en avant sont : l'économie des ressources, la mobilisation de savoir-faire du territoire, l'emploi de végétaux locaux, la participation active des habitants et enfin des chantiers collectifs favorisant les échanges et les rencontres.

Aménagement au Cloître-Saint-Thégonnec (29) par l'Atelier Bivouac, collectif de paysagistes

AVANT



APRÈS



Pour avoir plus d'informations :

Site Internet de l'atelier Bivouac : atelierbivouac.com

Site Internet du CAUE des Deux-Sèvres : www.caue79.fr

79 Deux-Sèvres
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement


DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT



Planter en pleine terre

Économiser l'eau et votre énergie !

Il s'agit de ne plus avoir recours à du fleurissement hors-sol pour embellir les communes et de le remplacer par des plantations en pleine terre voire de le supprimer lorsque le paysage se suffit à lui-même.

Conseils, remarques et précautions

- Favorisez toujours le fleurissement en pleine terre : les contenants ont leur place quand aucune autre alternative n'est possible.
- Faites l'inventaire puis l'analyse de l'ensemble des secteurs dans lesquels ont été disposées des jardinières car ces lieux sont souvent bien choisis et peuvent correspondre à des zones plutôt dégradées et tristes.
- Interrogez-vous systématiquement sur l'alternative pleine terre.
- Demandez vous aussi ce que vous souhaitez mettre en valeur. Parfois, la jardinière attire le regard au détriment du paysage : cas des suspensions sur les ponts par exemple.
- Vérifiez également que la dimension de vos plantations est supérieure à votre contenant car dans le cas contraire l'impact visuel est plutôt négatif.
- Pensez qu'un simple enherbement peut souvent suffire à embellir et mettre en valeur un espace.

Les + techniques

- Éviter les interventions d'arrosage surtout en période estivale,
- Économiser du temps et donc de l'argent,
- Ne plus laisser des contenants vides l'hiver sur l'espace public ou éviter leur stockage
- Raisonner l'embellissement sur le long terme grâce à un fleurissement pérenne

Les + communication

- Économie d'intervention
- Économie d'achat de matériel (contenants eux-mêmes, lances d'arrosages, citerne...)
- Économies d'eau
- Désencombrement de l'espace public avec du mobilier
- Préservation de la biodiversité
- Valorisation du cadre de vie



Deux exemples de valorisation d'un pont



*fleurissement
superflu avec
des jardinières
suspendues*

*Absence de
fleurissement à
Gourgé (79)*

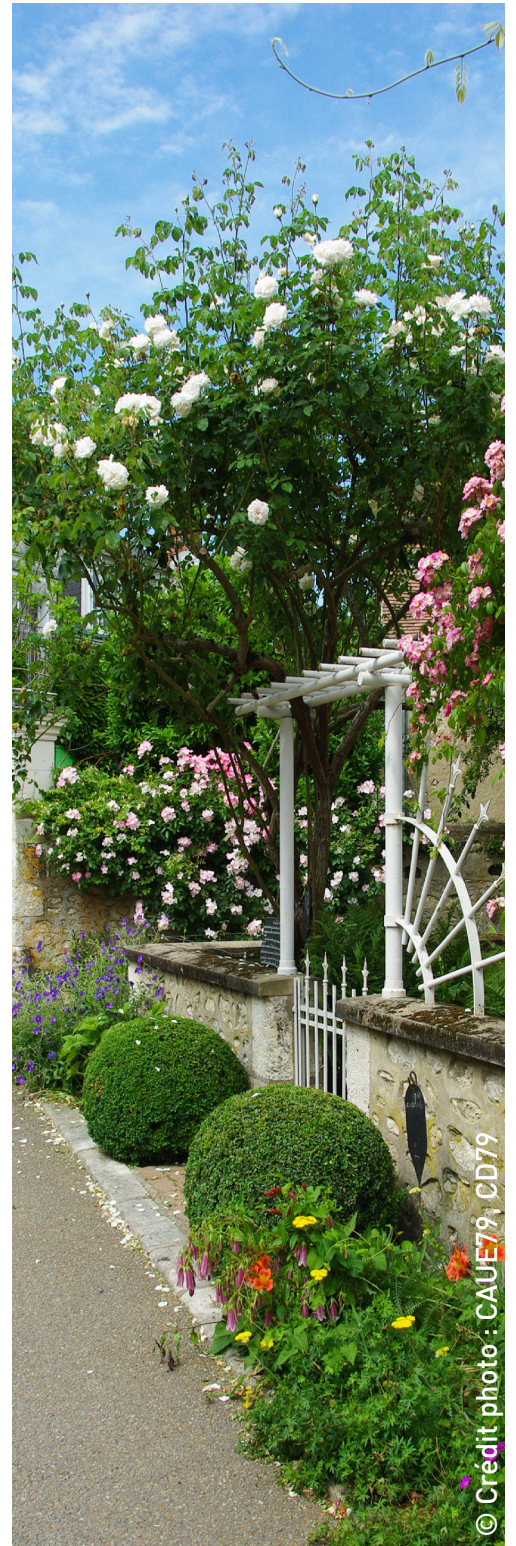


Deux exemples d'intervention dans un lotissement



*Jardinières
sur le trottoir
encombrantes et
inadaptées*

*Espace public qui
intègre le végétal à
Pompaire (79)*



Pour aller plus loin

Un projet de paysage

Pour apporter (ou révéler !) une vraie plus-value paysagère dans les bourgs, il peut être intéressant de faire appel à un paysagiste concepteur. Son approche globale ainsi que son regard professionnel et neuf peuvent vous aider à faire les bons choix : abandonner tout simplement le fleurissement hors-sol pour révéler un paysage ou trouver les alternatives durables et pérennes pour embellir un lieu spécifique.

Pour avoir plus d'informations :

Vous pouvez contacter le CAUE79 : caue@caue79.fr
ou vous rendre sur le site Internet : www.caue79.fr